

Étudiant.e ou futur.e étudiant.e ? Les (ré)inscriptions administratives de l'Université du Mans ont débuté le 7 juillet 2020. La session prendra fin le 24 juillet 2020.



Jusqu'ici, rien de nouveau : le paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) s'élève à 92 €. Le paiement se fait sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr>. À l'exception des étudiants boursiers, les frais d'inscription devront être acquittés par carte bancaire.

Il est maintenant possible sur l'**ENT Étudiant** d'activer son compte numérique afin d'accéder à la plateforme étudiante proposant l'ensemble des services en ligne de l'Université du Mans (boîte mail, emploi du temps, UMTICE, bibliothèque en ligne...).

Une partie de la procédure est désormais intégralement dématérialisée par soucis de sécurité. En effet, les pièces justificatives doivent être fournies sur le site <https://pjwebs.univ-lemans.fr>. Ce service est ouvert de 5h15 à 23h45 (ouverture à 7h40 le samedi).

Pour une première inscription, lors de la création de la carte étudiante qui sera remise lors du **kiosque info services**, une photo d'identité devra être fournie à administration. Ce point d'accueil et d'information sera ouvert du 26 août au 10 septembre 2020 sur le campus et sur rendez-vous uniquement.

Texte et photos : Alexia PEINTRE.



Voici les temps forts de l'année universitaires 2020-2021 :

Rentrée universitaire	Mardi 1 septembre 2020
Campus en fête Le Mans	22 septembre 2020
Vacances d'automne	du 23 octobre soir au 2 novembre 2020 matin
Réseau Stages	18-19 novembre 2020
Vacances de Noël	du 18 décembre 2020 soir au 4 janvier 2021 matin
Portes ouvertes	Samedi 13 février 2021
Vacances d'hiver	du 26 février soir au 8 mars 2021 matin
Forum Jobs d'été	24 et 25 mars 2021
Vacances de Printemps	du 30 avril soir au 10 mai 2021 matin
Fermeture Pont de l'Ascension	13 et 14 mai 2021

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)